

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 6 Février 2025

**CPRAM lance son nouveau fonds : Amundi CPR France Investissement,
une solution ELTIF 2.0 qui associe actifs cotés et non cotés**

Paris, le 6 Février 2025 – CPRAM, filiale d'Amundi, annonce le lancement d'une nouvelle solution permettant d'investir dans des actifs cotés et non cotés tout en répondant aux enjeux de réindustrialisation et de souveraineté dans des secteurs clés de l'économie. Cette solution permet de faciliter l'accès des investisseurs particuliers aux actifs privés, et de soutenir l'industrie française et européenne en accompagnant aussi bien des sociétés en devenir que d'autres déjà bien installées.

Une stratégie ELTIF 2.0 permettant de répondre aux enjeux de la Loi Industrie Verte

Après avoir lancé depuis 2020 plusieurs fonds actions et crédit sur le thème de la souveraineté économique, CPRAM renforce aujourd'hui son offre sur cette thématique avec un premier fonds ELTIF 2.0, Amundi CPR France Investissement, qui s'inscrit dans le cadre de l'application de la Loi Industrie Verte.

La stratégie propose ainsi aux investisseurs particuliers de participer au financement de l'économie réelle et aux grandes transformations de la société telles que les transitions énergétiques et numériques. Le fonds permet d'accéder à des opportunités d'investissement nouvelles et complémentaires en sélectionnant des entreprises à des cycles de maturité différents en combinant un accès aux marchés du non-coté (private equity) et des actions cotées.

Solution evergreen¹, Amundi CPR France Investissement a pour ambition de répondre à la demande d'épargnants à la recherche d'un produit d'investissement à long terme, avec un objectif de performance annuelle de 9%² net, un coût optimisé et un mécanisme permettant d'assurer une certaine liquidité.

En France, cette stratégie pourra être proposée dans le cadre de la gestion pilotée des enveloppes Assurance-Vie et PER.

Un fonds qui combine actions cotées et non cotées

Amundi CPR France Investissement investira dans des actifs non cotés (allocation cible de 60%)³ au travers de fonds de Private Equity sélectionnés auprès d'Amundi Private Equity Funds⁴ et d'autres partenaires, comme la société NextStage AM⁵. Ces investissements comportent des risques, notamment de perte en capital, de liquidité et de valorisation⁶.

Par ailleurs, le fonds est également composé d'une poche d'actifs cotés (allocation cible de 40%). Cette poche est investie dans des OPC en actions cotées, majoritairement des entreprises françaises de petites et moyennes capitalisations, ou des OPC monétaires. Les actifs cotés permettront ainsi au fonds de proposer une certaine liquidité à ses investisseurs (souscription bi-mensuelle et rachats trimestriels, associés à des plafonnements de rachats adaptés)⁷.

Cette solution permet donc de bénéficier des deux moteurs de performance et dynamiques complémentaires que sont les actions cotées ou non cotées.

Amundi CPR France Investissement est classé article 8 au titre de SFDR (Sustainable Finance

Disclosure Regulation) et promeut des caractéristiques environnementales au sens de la taxonomie européenne.

Ce nouveau fonds enrichit la gamme thématique de CPRAM qui compte déjà 14 stratégies d'investissement représentant plus de 18 milliards d'euros d'encours sous gestion⁸. Il est géré par Eric Labbé et Alexandre Cornu au sein de l'équipe Actions Thématiques qui s'appuient sur les conseils d'Amundi Private Equity Funds⁴.

Arnaud Faller, Directeur général adjoint et directeur des investissements.

« Pour CPRAM, il s'agit d'une véritable opportunité de concilier deux grandes expertises du Groupe Amundi : les actifs réels et les actions thématiques dont CPRAM a fait son terrain de jeu depuis plus de 15 ans. Nous sommes heureux de pouvoir offrir une solution commune au Groupe Amundi bénéficiant à la fois des expertises d'Amundi Private Equity Fund, et de ses partenaires comme NextStage AM, ainsi que de celles de CPRAM, notamment sur les actions de petites et moyennes capitalisations françaises.

« La démocratisation du private equity est une tendance qui va structurer l'épargne des Français pour les années à venir. La Loi Industrie Verte est un accélérateur très concret avec désormais des quotas minimums d'investissements dans les grilles de gestion pilotée. Le nouveau format Eltif 2.0 offre un véhicule très adapté pour offrir une solution d'investissement 100% actions, cotées ou non cotées, permettant d'accompagner les entreprises, majoritairement françaises, dans leurs deux grandes transitions énergétiques et numériques, sans oublier la dimension de souveraineté économique. ».

1 – Evergreen : Fonds qui n'a pas une durée de vie prédéterminée, dans lequel les investisseurs peuvent entrer et sortir de manière régulière selon un calendrier prédéterminé et sous réserve de certaines conditions. Veuillez-vous référer au prospectus Amundi CPR France Investissement pour consulter les conditions de rachat du fonds

2 – L'objectif de rendement est basé sur des conditions de marché normales. L'objectif fixé n'est pas un indicateur fiable des résultats futurs. Les objectifs peuvent être dépassés ou ne pas être atteints, et ne constituent en aucun cas une assurance ou une garantie

3 – Allocation cible pour orienter la gestion au quotidien, le prospectus prévoyant un minimum de 55% dans des instruments de capitaux propres émis par des entreprises non cotées ou des entreprises cotées de petites capitalisations. Ces limites sont susceptibles d'être modifiées et ne sauraient être considérées comme une vision à long terme de l'exposition, des limites et/ou des risques du portefeuille.

4 – Amundi Private Equity Funds aura un rôle de conseils auprès de CPRAM

5 – NexStage AM : société de gestion indépendante pionnière du Capital-Développement et agréée par l'AMF depuis 2002, majoritairement détenue par ses associés à 88,8% et le reste par Amundi

6 – La durée de placement recommandée est de 10 ans. Ce fonds ne convient pas aux investisseurs qui ne sont pas en mesure de maintenir un engagement à long terme et illiquide. Seule une petite partie du portefeuille d'investissement global de l'investisseur doit être investie dans ce fonds.

7 – Selon les conditions du cadre d'investissement

8 – Source CPRAM, données au 31/12/2024

Information :

Ce document est une communication promotionnelle. Veuillez-vous référer au prospectus / document d'information clé (DIC) avant de prendre toute décision finale d'investissement.

Ce document est destiné uniquement à l'attention des journalistes et des professionnels du secteur de la presse et des médias. Les informations contenues dans ce document sont fournies uniquement pour permettre aux journalistes et aux professionnels de la presse et des médias d'avoir une vue d'ensemble du sujet et quelle que soit l'utilisation qu'ils en font, qui est exclusivement à des fins éditoriales indépendantes, CPRAM décline toute responsabilité. Les informations contenues dans ce document sont au 22 janvier 2025, sauf indication contraire. Ce

document est basé sur des sources que CPRAM considère comme fiables au moment de sa publication. Les données, opinions et analyses peuvent être modifiées sans préavis.

Rien ne garantit que les professionnels actuellement employés par CPRAM continueront à l'être, ni que les performances ou les succès passés de l'un d'entre eux serviront d'indicateur des performances ou des succès futurs. À titre d'illustration uniquement.

Contact :

Hubert SEGURA

Directeur marketing, communication et développement international de CPRAM

+33 6 23 47 46 76

hubert.segura@cpram.com www.cpram.com

A propos de CPRAM :

Filiale d'Amundi, CPRAM est une société de gestion d'actifs innovante couvrant l'ensemble des classes d'actifs (actions, taux et crédit et gestion multi-classes d'actifs). Elle accompagne ses clients - institutionnels, entreprises, assurances, banques privées, gérants de fonds et professionnels du patrimoine - depuis plus de 30 ans.

Avec près de 60 milliards d'euros d'actifs sous gestion (à fin décembre 2024), CPRAM se positionne comme l'un des pionniers de l'investissement thématique. Sa culture humaine et agile favorise une compréhension approfondie des mégatendances et un engagement constant dans l'innovation.

CPRAM, Société anonyme au capital de 53 445 705 € - Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF n° GP 01-056 – 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France – 399 392 141 RCS Paris.